

Fiche 1.2

Détermination des zones à visibilité réduite (Zvré) pour l'emploi des FLR et FLU

1. Contexte

Fait générateur : ateliers consacrés à la sécurité des agents avril 2008 à Paris

Date de début de la démarche : 28 mai 2008 par lettre de mission au chef de projet de conception des procédures « Interventions sur Incidents et Accidents » (projet « IIA ») au sein du système de management de la qualité de la DIR, puis feuille de route du projet IIA

Relevés des Zvré selon le procédé **VISULINE** développé par le laboratoire de Saint-Brieuc :

- le 26 juin 2008 première phase sur le réseau RCS existant
- du 4 au 13 mars 2009 deuxième phase de relevés sur le réseau RCS existant
- fin 2012 et début 2013 3ème phase des relevés sur les nouvelles routes mises en service depuis 2010 et sur les VRU de Toulouse.

2. Méthode d'élaboration

Composition du groupe de pilotage : Directeur adjoint, Chef du SE, chefs de districts, ASP, Chef du projet IIA.

Après identification des sections concernées, réalisation par le CETE des relevés sur le réseau à chaussées séparées, élaboration d'une méthode d'exploitation de l'application VISULINE

Rédaction d'un référentiel d'intervention

Rédaction d'une note de consignes d'emploi des FLR et FLU avec rappels des conditions de visibilité requises

Rédaction de recommandations du DIR aux maîtres d'ouvrages pour la prise en compte de la visibilité des FLR et FLU dans les projets neufs

Pour chaque phase: projet élaboré par le chef de projet, validation par le comité de pilotage après avis CHSCT

3. Méthode de diffusion et d'appropriation

Présentation aux chefs de CEI concernés :

- démarche
- fichiers informatiques du logiciel VISULINE et des relevés à chaque CEI et District concerné pour exploitation en direct
- méthode d'exploitation de l'application VISULINE
- aide méthodologique ponctuelle selon demande des chefs de CEI

Présentation par le Chef de CEI aux agents

Repérage sur le terrain des Zvré par les agents

Identification des masques et évaluation des possibilités de réduction durable.

Mise en œuvre des réductions des masques visuels

Formations aux interventions sur incidents et accidents (IIA) et présentation du référentiel IIA sur route à chaussées séparées effectuées lors des « formations Quapodès » suivies par tous les agents

4. Méthode d'évaluation (bilan et ajustements éventuels, périodicité envisagée)

Modalité d'évaluation de la mise en œuvre de l'ensemble de la démarche « IIA » ;

- bilan semestriel effectué lors des réunions du comité de pilotage de la démarche « IIA » dont les compte-rendus sont diffusés aux chefs de districts
- réunions spécifiques et « audits IIA » effectués dans chaque CEI (certification ISO 9001)

5. Productions réalisées

- Lettre de mission au chef de projet
- Relevés, méthode d'exploitation de l'application VISULINE
- Notes de service du DIR :
 - référentiel « IIA » comprenant une note de cadrage et huit schémas de signalisation : <http://intra.dir-sud-ouest.i2/referentiel-de-la-dir-sud-ouest-en-r6295.html>
 - note de consignes d'emploi des FLR et FLU avec rappels des conditions de visibilité requises : <http://intra.dir-sud-ouest.i2/rappel-des-consignes-pour-les-r6296.html>
 - schémas, cahiers, consignes établis dans les CEI
- Lettres et avis de la DIR à l'adresse des MOA :
 - lettre de recommandations du directeur aux maîtres d'ouvrages pour la prise en compte de la visibilité des FLR et FLU dans les projets neufs
 - dans tous les avis de la DIR sur les projets neufs le sujet de la sécurité des agents est systématiquement abordé